



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 082 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 13 juin 2013

Président

M. Rodney Weston

Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 13 juin 2013

•(1105)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte.

Je tiens à remercier l'honorable David Ramsay qui a accepté de se joindre à nous par vidéoconférence. Monsieur le ministre, j'ai une mauvaise nouvelle pour vous. La sonnerie va commencer à se faire entendre ici aux alentours de 11 h 20 en prévision d'un vote imminent, ce qui nous obligera à interrompre nos travaux.

J'espère que vous pourrez demeurer des nôtres, monsieur Ramsay. Je propose que nous vous laissions débiter par votre déclaration préliminaire. Nous serons ensuite sans doute interrompus par la sonnerie pour être de retour aux environs de 12 h 15, je dirais. Nous pourrions alors vous poser quelques questions, si votre horaire le permet.

L'hon. David Ramsay (ministre, Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest): Je vous remercie. Nous allons vérifier pour ce qui est de mon horaire. Comme ce n'était pas prévu, il se peut que je ne sois pas disponible, mais je verrai à ce que mes collaborateurs puissent répondre à toutes vos questions. Il est possible que je doive partir, monsieur le président, mais il y aura quelqu'un ici pour vous répondre.

Le président: Il va de soi que je comprends très bien. Je vous remercie de la solution que vous proposez et vous prie de nous excuser pour les inconvénients. Je suis persuadé que vous savez aussi bien que nous qu'il arrive parfois que nos activités soient perturbées par les procédures parlementaires.

Monsieur le ministre, je vais maintenant vous céder la parole. Je tiens à vous souhaiter la bienvenue, à vous-même et à vos collègues que je vous demanderais de nous présenter dans votre mot d'ouverture. Vous pouvez commencer dès que cela vous conviendra.

L'hon. David Ramsay: Merci, monsieur le président.

J'ai cru reconnaître l'accent de Saint John. J'ai perdu un peu le mien, mais comme je suis originaire de là-bas, je me réjouis de constater que le président du comité vient également de cette ville formidable.

Monsieur le président, je m'appelle David Ramsay. Je suis ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Je suis accompagné de Peter Vician, mon sous-ministre. M. John Colford, notre directeur pour l'investissement et l'analyse économique est également avec nous.

En ma qualité de ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, je suis responsable du soutien aux pêches commerciales dans les Territoires du Nord-Ouest, lesquelles sont concentrées en grande partie au Grand lac des Esclaves. C'est bien évidemment le sujet dont je vais traiter avec vous aujourd'hui.

Je veux d'abord vous rappeler que l'économie des Territoires du Nord-Ouest est basée sur les ressources. L'exploitation minière et le secteur des hydrocarbures sont au cœur de l'activité économique et contribuent de façon marquée à notre produit intérieur brut. Pour ces secteurs qui s'appuient déjà sur des bases solides, l'avenir est certes rempli de promesses.

Les activités minières, pétrolières et gazières sont assujetties à différents facteurs sur lesquels il nous est impossible d'exercer une influence et un contrôle dans les Territoires du Nord-Ouest. Le plein épanouissement de ces différents secteurs dans nos territoires peut dépendre notamment des prix mondiaux, d'un climat favorable aux investissements à l'échelle nationale et planétaire, et de l'accès aux marchés internationaux.

Lorsqu'il y a régression relativement à l'un ou l'autre de ces facteurs, les débouchés et les avantages pour nos résidents et notre économie s'atrophient rapidement, lorsqu'ils ne disparaissent pas carrément. Notre économie a souffert de situations semblables au cours des dernières décennies.

On retrouve en outre dans les Territoires du Nord-Ouest des secteurs économiques de moins grande envergure qui sont également fondés sur les ressources. Il y a notamment les activités traditionnelles, comme la trappe d'animaux à fourrure, un secteur agricole émergent et, bien sûr, les pêches. Il s'agit d'industries de taille plutôt réduite par rapport à ce que l'on retrouve ailleurs au Canada, mais elles sont primordiales pour les citoyens et l'économie des Territoires du Nord-Ouest.

Ce sont plus souvent qu'autrement des industries locales misant sur l'exploitation de ressources renouvelables. Elles mobilisent les résidents de nos 33 localités en leur procurant des avantages économiques sous la forme d'un emploi ou d'un revenu, ce qui se traduit par des avantages sociaux considérables pour les petites collectivités. Ces industries offrent également de l'emploi à ceux qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent participer aux activités d'exploitation de ressources non renouvelables, ou choisissent de ne pas le faire, en leur donnant accès à une source de revenu fiable et stable pour subvenir aux besoins de leur famille.

Bref, lorsque tout s'écroule par ailleurs et que toutes les autres options disparaissent, les résidents du Nord peuvent toujours se tourner vers ces petits secteurs pour trouver de l'emploi et un revenu.

Je vais maintenant vous parler plus précisément des pêches sur le Grand lac des Esclaves. Je dois d'abord souligner que le secteur des pêches dans les Territoires du Nord-Ouest est géré de façon compétente et professionnelle, sous la réglementation du ministère des Pêches et des Océans. C'est ainsi que nous pouvons compter sur des stocks extrêmement bien gérés et en très bonne santé. De fait, nous devons surtout composer avec des problèmes de capacité et de production, car les stocks sont loin de poser autant de difficultés qu'ailleurs au pays.

Permettez-moi un bref retour en arrière, question de voir où nous en sommes aujourd'hui. Il se fait de la pêche commerciale sur le Grand lac des Esclaves depuis les années 1940. À l'époque, ce secteur très peu réglementé était en grande partie contrôlé par les acheteurs désireux d'alimenter les marchés en pleine croissance du sud du Canada et des États-Unis. Dans ces années-là, la pêche était bonne, mais la ressource a été surexploitée. Aux environs de 1950, c'est pas moins de 4 500 tonnes métriques de poisson que l'on sortait du Grand lac des Esclaves. La population de touladi a été presque entièrement décimée, et le corégone est devenu et demeure encore aujourd'hui l'espèce la plus abondante.

Dans les années 1950 et 1960, le gouvernement est intervenu en prenant des mesures de réglementation et de contrôle par l'entremise du ministère des Pêches et des Océans. On a établi un quota commercial d'environ 1 650 tonnes métriques ainsi qu'un régime d'accès contrôlé par un programme de certification ne permettant qu'un nombre limité de navires de pêche sur le lac. Tous ces certificats ont trouvé preneur jusqu'au début des années 2000.

Ces certificats de navire sont réémis chaque année. Les détenteurs n'en sont pas propriétaires, et les certificats ne donnent pas droit à un quota de pêche. Ces certificats n'ont aucune valeur monétaire, ce qui fait que les pêcheurs ne peuvent les faire valoir pour obtenir du financement bancaire.

● (1110)

En 1969, le gouvernement du Canada a adopté la Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce. Cette loi établissait une société fédérale, l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED). On voulait ainsi réglementer la commercialisation interprovinciale et l'exportation du poisson dans l'Ouest et le Nord du Canada. Les pêcheurs des Territoires du Nord-Ouest misent sur leur relation de longue date avec l'OCPED.

Aux environs de 1970, le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'OCPED, a implanté à Hay River une usine de transformation entièrement accréditée, en même temps que des stations de cueillette du poisson stratégiquement disséminées autour du Grand lac des Esclaves. Grâce à ces stations, les pêcheurs pouvaient livrer leur poisson à l'OCPED sans avoir à le transporter jusqu'à Hay River. Ces stations leur permettaient également de suivre le poisson sur toute l'étendue du lac.

Des années 1970 jusqu'au début des années 2000, les pêcheurs ont pu tirer un revenu raisonnable de leur travail, la plupart d'entre eux bénéficiant d'une situation assez stable, principalement grâce au régime restrictif d'octroi de permis instauré dans les années 1970. Plus de 250 personnes, dont 90 p. 100 étaient autochtones, travaillaient activement dans le secteur des pêches.

La principale espèce pêchée dans le Grand lac des Esclaves est le corégone de la catégorie d'exportation. Cette espèce compte pour 90 à 95 p. 100 des captures commerciales annuelles. Cette catégorie signifie que notre corégone peut être exporté sur les marchés internationaux. Étant donné la teneur en matières grasses du corégone du Grand lac des Esclaves, l'OCPED l'achemine souvent vers les marchés de poisson fumé du Canada, des États-Unis et d'ailleurs. Parmi les autres espèces capturées, on retrouve la truite, le brochet, la lotte et le grand brochet du Nord, une variété très appréciée en France et dans d'autres pays de l'Union européenne.

Le gouvernement a joué un rôle important pour les pêches commerciales dans le Grand lac des Esclaves via la gestion, la réglementation et l'investissement en capital initial, mais il ne faudrait surtout pas croire qu'il s'agissait d'un effort unilatéral de sa part. Ce sont les pêcheurs qui ont payé, à même leurs prises, tous les

coûts associés au fonctionnement de l'OCPED. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a aussi fait sa part en finançant le transport du poisson du Grand lac des Esclaves vers l'usine de l'OCPED à Winnipeg.

Ce soutien permet aux pêcheurs du Grand lac des Esclaves de livrer leur poisson, éviscéré et débarrassé de ses branchies, à l'usine de transformation de Hay River ou à l'une des stations lacustres, où il peut être emballé sur glace pour expédition à l'usine Transcona de l'OCPED à Winnipeg. C'est à cet endroit qu'il est traité et vendu via le réseau de commercialisation national et international de l'office. Ce soutien fait également en sorte que les pêcheurs du Grand lac des Esclaves obtiennent le même prix pour leur poisson que ceux du lac Winnipeg. Depuis le milieu des années 1980, ces coûts se chiffrent en millions de dollars. En outre, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a aussi offert une aide financière aux pêcheurs désireux de mettre à niveau et moderniser leur équipement.

Le secteur des pêches a connu ses plus importants bouleversements entre 2003 et 2008 lorsque les coûts d'exploitation ont explosé en même temps que les revenus chutaient. Des facteurs externes sont en cause. L'effet combiné de l'affaiblissement du dollar américain, du ralentissement de l'économie des États-Unis et de la hausse sans précédent du prix du carburant a entraîné une baisse draconienne de la production et de la participation. En moins de deux ans, les captures qui étaient de 1 000 tonnes métriques ont chuté jusqu'à moins de 300 tonnes. Les captures actuelles correspondent à seulement 20 p. 100 du quota commercial établi.

Toute la valeur nette des actifs des pêcheurs s'est évaporée en quelques années à peine. Plusieurs d'entre eux ont perdu espoir et simplement décidé de garder leur navire à terre. Les certificats de navire, pour lesquels la demande avait toujours dépassé l'offre depuis leur création dans les années 1970, étaient désormais accessibles à quiconque en faisait la demande.

En réaction, l'OCPED a pris d'importantes mesures de réduction des dépenses dans le seul but d'assurer sa survie et de respecter son mandat quant à l'équilibrage des coûts. L'effet combiné de ces mesures et de la hausse des frais de production a presque sonné le glas de nos pêcheries commerciales. Pendant plusieurs années par la suite, le niveau de production a dégringolé. Les pêches hivernales ont cessé; on s'est départi des stations de cueillette; et les activités de gestion sur place de l'OCPED ont diminué considérablement.

Mais voilà qu'en 2013, les pêches commerciales sur le Grand lac des Esclaves semblent connaître un lent regain de vie. Les livraisons de poisson à l'OCPED ont augmenté légèrement, et de nouveaux marchés font leur émergence dans les Territoires du Nord-Ouest. Notre gouvernement a apporté son appui à plusieurs pêcheurs qui sont maintenant en train de développer un marché commercial intérieur pour les filets de poisson. Les volumes actuels se chiffrent à quelque 90 tonnes métriques par année. C'est encore très peu par rapport au quota total. Même si les quantités sont encore limitées, la quasi-totalité de la production est vendue sous forme de produits à valeur ajoutée, ce qui se traduit par davantage d'emplois et de revenus pour notre secteur des pêches. Le marché local croît année après année. Nous allons continuer de consentir les investissements nécessaires, non seulement pour renforcer la capacité de pêche, mais aussi pour mettre en valeur notre corégone et nos autres espèces locales en distinguant ces produits de ceux qui sont importés régulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest.

•(1115)

Bien que la valeur nette des actifs des pêcheurs demeure très faible, nous pouvons compter sur l'OCPED, un partenaire toujours prêt à nous aider. La capacité d'intervention de l'office est toutefois entravée par différents fardeaux d'ordre économique. En vertu de la loi même qui a présidé à son établissement, l'OCPED n'est ni assez flexible ni suffisamment équipé pour faire changer les choses. L'OCPED ne peut se permettre aucun excédent de coûts. Il ne reçoit aucune subvention du gouvernement du Canada. Les stations de cueillette n'existent plus, la principale usine de transformation de l'office, construite au début des années 1970, est littéralement en train de s'écrouler, et il en coûterait trop cher pour la réparer et la faire fonctionner.

Nous nous retrouvons maintenant dans une situation plutôt particulière. Nous avons accès à un stock de poissons viable et en santé pour lequel il existe un marché, tant dans les Territoires du Nord-Ouest qu'à l'extérieur; mais notre capacité d'exploitation diminue rapidement. Si nous ne parvenons pas à trouver une solution, l'avenir de notre secteur des pêches est loin d'être rose. Les marchés canadiens risquent de perdre une source alimentaire précieuse et, sans l'ombre d'un doute, durable, tirée des eaux limpides, froides et encore préservées d'un lac du Nord. Et il ne s'agit pas là de simples arguments de vente.

Le Grand lac des Esclaves est aujourd'hui l'un des derniers plans d'eau d'importance en Amérique du Nord à ne pas avoir été touché par l'industrialisation ou l'urbanisation. L'eau y est propre et exempte de contaminants. Nous ne pouvons toutefois pas relâcher nos efforts. Le changement climatique est une réalité avec laquelle nous devons composer. Des espèces envahissantes comme la carpe asiatique et la moule zébrée ont fait des ravages dans d'autres plans d'eau nord-américains. Les polluants déversés en aval, quelle qu'en soit la source, représentent toujours une menace. Nous avons besoin de l'appui du gouvernement fédéral pour mettre en place les mesures et les mécanismes de protection nécessaires pour faire en sorte que l'intégrité du Grand lac des Esclaves soit préservée pour les générations futures.

Pour ce qui est des pêches commerciales, un petit investissement de quelque 5 millions de dollars au cours des prochaines années pourrait être vraiment déterminant pour cette industrie de taille réduite. Non seulement cet investissement pourrait-il offrir l'apport en capital nécessaire à l'implantation d'une nouvelle usine, mais il procurerait aussi les moyens d'insuffler une vie nouvelle à une flotte vieillissante et très mal en point. Un investissement de la sorte pourrait fort bien inciter plus de 200 résidents du Nord à réintégrer le secteur des pêches, ce qui pourrait le mener à une nouvelle période d'autosuffisance en lui redonnant son statut d'industrie plus sensée, moins lourde et plus flexible.

Nous serions heureux de pouvoir collaborer avec le gouvernement fédéral en vue d'étayer la justification d'un investissement semblable. Nous croyons fermement en l'avenir du secteur des pêches et nous estimons qu'il vaut assurément la peine de faire le nécessaire pour assurer sa survie.

Je vous remercie, monsieur le président, et j'aimerais également remercier les membres de votre comité qui ont eu l'obligeance de m'écouter ce matin.

Merci.

•(1120)

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre. Nous vous sommes reconnaissants pour cet exposé.

La sonnerie se fait maintenant entendre pour nous appeler à aller voter à la Chambre des communes. Je vous prie de nous excuser encore une fois pour ce contretemps, mais nous allons reprendre nos travaux dès que possible après le vote. Je présume que ce sera aux environs de 12 h 15, heure de l'Est.

Un grand merci, monsieur le ministre, de votre participation à notre séance d'aujourd'hui et du temps que vous nous avez consacré. Nous espérons bien avoir la chance de vous poser des questions, à vous-même ou à vos collaborateurs, dans le temps qu'il nous restera.

Nous interrompons donc nos travaux

•(1120)

(Pause)

•(1215)

Le président: Nous allons reprendre.

Messieurs, je dois vous remercier très sincèrement de votre patience. Nous sommes heureux de pouvoir vous poser maintenant quelques questions.

Monsieur le ministre, un grand merci d'être resté des nôtres.

Nous allons débiter avec un premier tour où chacun aura droit à sept minutes. Ne soyez surtout pas froissés si je dois vous interrompre à un moment donné. Par souci d'équité, chaque membre du comité a droit à un temps limité pour ces questions et les réponses. Si jamais je dois vous interrompre ainsi, je vous prie de m'en excuser à l'avance.

Nous débutons avec M. Sopuck.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci à nos témoins.

Merci, monsieur le ministre, de tout ce temps que vous nous consacrez si généreusement. Vous habitez l'une des plus belles régions de la planète. Au début des années 1970, alors que j'étais encore un jeune biologiste dans le secteur des pêches, j'ai eu le plaisir de travailler pendant quelques années dans la vallée du Mackenzie. J'ai habité à Fort Simpson pendant un certain temps et mené quelques-uns des travaux préliminaires dans le cadre de l'évaluation environnementale de la vallée du Mackenzie. C'est une région extraordinaire qui, si j'en crois ce que vous venez de nous dire, demeure intacte encore aujourd'hui.

Par ailleurs, mon collègue, M. Weston, qui est le chef de file de notre caucus en matière de condition physique, voulait que nous vous félicitions pour avoir été la première ville à s'engager dans la Journée nationale de la santé et de la condition physique. Il se passe vraiment toutes sortes de choses formidables à Yellowknife.

Pour revenir à notre sujet, quelles sont les possibilités d'expansion des pêches commerciales à l'extérieur du Grand lac des Esclaves?

L'hon. David Ramsay: Merci, monsieur Sopuck.

Elles seraient plutôt limitées. Il y a bien le Grand lac de l'Ours, un peu plus au nord, mais le poisson met plus de temps à s'y développer en raison du froid. Il y a peut-être certaines possibilités du côté du fleuve Mackenzie, mais elles seraient plutôt restreintes.

Nous estimons que le Grand lac des Esclaves constitue notre option la plus viable dans les Territoires du Nord-Ouest. Il y a d'abord bien sûr le fait qu'il est situé beaucoup plus près des marchés visés. Nous avons le terminal ferroviaire à Hay River. Il y a un système routier bien développé et des aéroports à Yellowknife et à Hay River. Le Grand lac des Esclaves demeure notre principal objectif pour le développement futur des pêches commerciales.

M. Robert Sopuck: Compte tenu du développement de l'industrie minière et de la croissance que connaissent les Territoires du Nord-Ouest — et du fait que bon nombre des exploitations minières ont des camps où vivent de grandes quantités de travailleurs que l'on doit bien sûr nourrir — quel serait le potentiel de commercialisation du corégone du Grand lac des Esclaves dans le secteur minier comme dans les collectivités des Territoires du Nord-Ouest?

L'hon. David Ramsay: Nous croyons qu'il est excellent. Nous avons fait certains progrès dans nos efforts pour stimuler la consommation chez les résidents locaux. D'après ce que j'ai pu comprendre, ce serait plutôt facile à Yellowknife où les pêcheurs peuvent vendre directement leur poisson. Nous voudrions étendre leurs marchés. Nous avons déployé des installations mobiles pour la transformation du poisson et de la viande dans les localités de Deline et Fort Good Hope. C'est un projet en cours qui va permettre le traitement sur place du poisson et de la viande de telle sorte que les gens de ces collectivités puissent en consommer localement.

Nous songeons à intensifier considérablement les efforts en ce sens. Les débouchés sont amplement suffisants; il suffit d'en tirer parti. C'est exactement ce que nous faisons, et nous nous réjouissons des progrès réalisés.

M. Robert Sopuck: Vous avez parlé de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et du soutien généralisé dont il jouit auprès des pêcheurs — et de votre gouvernement également, je présume. Vous vous êtes toutefois montré par ailleurs un peu critique à l'égard de certaines mesures prises par l'OCPED. C'est du moins l'impression que j'ai eue. En quoi selon vous les modes de fonctionnement de l'OCPED pourraient-ils être modifiés en vue d'assurer une plus grande viabilité à votre secteur des pêches?

• (1220)

L'hon. David Ramsay: Avant tout, nous aimerions plus d'investissements ici, dans les Territoires du Nord-Ouest. Comme j'ai dit, dans ma déclaration préliminaire, l'usine de Hay River a très besoin de réparations ou même d'être reconstruite. Nous avons rencontré l'OCPED. Nous croyons qu'il existe une solution et que nous pouvons collaborer avec elle. Je crois que c'est ce que veut de nous le pêcheur du Grand lac des Esclaves. Nous devons trouver une solution. Nous avons besoin d'injecter des capitaux ici pour recréer, autour du lac, aux endroits où il y en avait, les usines de transformation du poisson et, aussi, de chercher à moderniser la flotte du lac. Pour cela, il faudra des efforts et de l'argent. Nous voulons discuter avec tous les partenaires que nous pourrions trouver de l'aide qu'ils nous apporteront à cette fin et de la réalisation de ce travail.

Je suis persuadé de la richesse de cette ressource sous-exploitée. Nous avons besoin d'intensifier beaucoup plus nos efforts.

M. Robert Sopuck: D'après certaines données de recherche qui nous ont été communiquées, la valeur de la pêche récréative atteint presque 7 millions de dollars par année, en 2010, du moins. La valeur des prises des poissons d'eau douce en 2011 a totalisé 381 000 \$. La différence est énorme.

Quelles sont les possibilités de développer la pêche récréative auprès des touristes de l'extérieur qui viennent pêcher dans les Territoires du Nord-Ouest, pour qu'elle constitue une ressource économique pour les Territoires?

L'hon. David Ramsay: Merci. C'est une excellente question, monsieur Sopuck.

Pas plus tard qu'hier, j'ai dîné avec le grand manitou de NWT Tourism. Nous avons discuté d'une nouvelle campagne de marketing

de la pêche que lancera cet organisme. Les Territoires du Nord-Ouest avaient coutume d'attirer beaucoup plus de touristes pêcheurs. La chute a été brutale.

Nous croyons qu'un bon marketing attirera de nouveau les pêcheurs. Nos espèces de poissons (grand brochet, touladi, ombre, doré) constituent une richesse incomparable. Nous devons les faire connaître par un effort plus concerté de marketing.

C'est ce que nous ferons, avec le concours de notre organe de marketing, NWT Tourism. Nous prévoyons une publicité vraiment accrocheuse pour attirer de nouveau les pêcheurs.

M. Robert Sopuck: Je peux personnellement en témoigner. L'une des expériences les plus sublimes pour le moucheur est la pêche à la mouche sèche de l'ombre commun sur le Mackenzie. Je pense qu'elle aura vraiment beaucoup de succès.

Avez-vous examiné les possibilités qu'offre l'aquaculture dans les Territoires du Nord-Ouest? Songeons à l'installation d'Icy Waters, au Yukon. Est-ce que vous envisagez de peut-être recréer la même chose chez vous?

L'hon. David Ramsay: Nous avons abordé cette possibilité, monsieur Sopuck.

M. Colford a mieux suivi que moi ce dossier au ministère. Je vais lui donner le soin de répondre.

M. John Colford (directeur, Investissement et analyse économique, Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest): Il y a quelques années, nous avons examiné l'aquaculture avec divers joueurs de l'industrie, mais ça n'a tout simplement pas semblé les attirer. Ils ont préféré continuer de pêcher en eau libre.

M. Robert Sopuck: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Sopuck.

Monsieur Chisholm.

M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je tiens à vous remercier, vous et vos adjoints, d'avoir pris le temps de venir vous entretenir avec nous. Comme vous savez, nous espérons vous visiter bientôt, avec un peu de chance avant la fin de 2013, si nous réussissons à commencer à prendre des décisions.

J'ai bien aimé votre exposé et j'ai deux ou trois questions pour vous.

La première concerne le changement de gouvernance. L'accord définitif de transmission des pouvoirs qui a été négocié — la loi à cette fin a été adoptée ici et je crois qu'elle l'a été chez vous — prévoit que la gestion des pêches intérieures ne relèvera plus de Pêches et Océans. Pouvez-vous nous informer sur le déroulement de ces négociations? Quelles sont, d'après vous, les principales conditions d'un transfert efficace et en douceur?

L'hon. David Ramsay: Merci de votre question, monsieur Chisholm.

Nous continuons de nous concentrer sur la mise en oeuvre de l'accord. Cela devrait se faire en avril prochain. D'ici-là, nous intensifierons les préparatifs. Nous avons eu de nombreuses réunions du Cabinet. Nous discutons d'organisation.

En réalité, notre gouvernement, pendant les neuf mois à venir, sera dans une situation de changements constants. Nous recevrons un certain nombre de fonctionnaires fédéraux. Quelques ministères pourraient être créés.

Tout ce chantier nous excite beaucoup. Il faudra le gérer très efficacement, et nous devons être prêts pour qu'en avril prochain le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest puisse gérer cette responsabilité efficacement. Nous espérons bien réussir.

Nous sommes reconnaissants au gouvernement fédéral de collaborer avec nous à la mise en oeuvre de l'accord. Nous avons vu que la même opération s'est bien déroulée au Yukon. Nous sommes persuadés que la maîtrise de la gestion de nos ressources maximisera les possibilités pour les entreprises et les habitants du territoire et qu'elle fera croître notre économie en conséquence.

Notre avenir s'annonce radieux.

• (1225)

M. Robert Chisholm: Merci de votre réponse, monsieur Ramsay. Je suis convaincu que les membres du comité, au cours de l'année qui vient, peu importe qui ils seront, seront heureux de vous aider et de faciliter la transmission en douceur des pouvoirs.

Je tiens aussi à vous questionner sur l'économie traditionnelle, la pêche. Pourriez-vous nous parler un peu des répercussions du changement climatique sur cette économie, sur la pêche, en ce qui concerne les poissons et les mammifères marins?

L'hon. David Ramsay: Merci de la question, monsieur Chisholm.

Le ministère possède une division de l'économie traditionnelle qui est très vigoureuse et qui se concentre sur la fourrure. Nous avons aussi des programmes tels que *Take a Kid Trapping* et *Take a Kid Harvesting*, pour préparer la relève dans la chasse, la pêche et le piégeage traditionnels.

Nous consacrons beaucoup d'argent à la promotion, ici, de l'économie traditionnelle. Les fourrures se sont appréciées. À Seattle, tout dernièrement, nous en avons vendu pour 800 000 \$ aux enchères. Cet argent revient directement aux communautés, de petites communautés où les taux de chômage sont élevés. Nos tentatives de faire croître ici cette économie traditionnelle ont été couronnées de beaucoup de succès.

La pêche fait partie, d'après nous, de cette stratégie. Encore une fois, pour répondre à M. Sopuck, nous avons une solution. Nous songeons à installer des unités mobiles de transformation dans les petites communautés pour permettre la transformation et la consommation locales de la viande et du poisson. Cette question de la sécurité alimentaire est un gros enjeu ici. Nous devons nous assurer de confier aux gens les outils qui leur permettront de profiter des ressources abondantes. C'est notre objectif. Nous nous en approchons.

Nos ressources sont très abondantes. Vous parlez de minéraux, de pétrole et de gaz, mais, en réalité, le problème fondamental est de ramener cette économie à l'échelle de la communauté et dans les petites communautés. Nous avons beaucoup accompli et nous continuerons à faire croître l'économie traditionnelle, ici, dans les Territoires du Nord-Ouest. La pêche jouera certainement un rôle important dans cette stratégie.

M. Robert Chisholm: Merci, monsieur le ministre.

En posant la question du changement climatique, je pensais à tout ce que nous avons entendu et lu sur ses conséquences réelles et perçues. Dans notre étude, nous nous intéressons notamment, bien sûr, aux défis qui attendent le Nord.

L'un des problèmes concerne les répercussions du changement climatique sur la quantité de glace de l'année, toute la question du pergélisol, notre capacité de transporter les biens et de livrer les services et la capacité des communautés de continuer à s'adonner à

leurs activités traditionnelles. Voilà les aspects sur lesquels je tenais à vous entendre.

L'hon. David Ramsay: Volontiers, monsieur Chisholm.

Comme vous le savez probablement déjà, je suis ministre des Transports aussi. Je sais donc ce qu'il nous en coûte, je connais les effets du climat sur nos infrastructures de transport et je sais quelles réparations sont nécessaires, chaque année, à nos routes, à cause du pergélisol.

Je pense que nous nous apercevons d'abord que, à cause du changement climatique, les routes de glace ne sont plus aussi durables qu'avant. La saison est écourtée.

Il y a eu des années... Par exemple, je pense que c'est en 2008 que les sociétés minières au nord de Yellowknife, qui dépendent de la route de glace pour se réapprovisionner, ont vu la saison écourtée de trois ou quatre semaines, je pense. Le transport de biens vers leurs mines leur coûte 100 millions de dollars.

Nous avons aussi constaté des répercussions dans le nord du territoire. En effet, des bélugas se sont retrouvés pris au piège dans les lacs Husky. Nous pourrions probablement attribuer cela au changement climatique aussi.

Je tenais aussi à mentionner expressément le fait suivant: dans le Grand lac des Esclaves, nous avons assisté au retour du touladi et de l'inconnu dans la baie de Yellowknife. D'après les Autochtones, ces poissons y abondaient avant l'arrivée des mines à Yellowknife, dans les années 1930. Après avoir essentiellement disparu pendant 70 ans, ils reviennent.

La mine Con est fermée depuis un certain nombre d'années. Quant à la mine Giant, comme vous le savez, nous continuons de chercher à obtenir un investissement important du gouvernement fédéral pour dépolluer les lieux. Mais le dynamitage et l'extraction ont cessé près de Yellowknife. Les poissons sont de retour dans la baie. Nous croyons que cela découle de la fermeture des mines, il y a un certain nombre d'années. Je tenais à vous le mentionner aussi.

Merci.

• (1230)

M. Robert Chisholm: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Chisholm.

Monsieur Woodworth.

M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie aussi, monsieur le ministre Ramsay et messieurs Colford et Vician. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de venir nous informer alors que nous cherchons à assouvir notre curiosité pour le secteur de la pêche dans le nord-ouest du Canada. Et voici ce par quoi je voudrais commencer.

Relativement à la transmission des pouvoirs et à vos préparatifs, monsieur le ministre, pourriez-vous me dire ce qui, d'après vous, serait la contribution la plus importante du gouvernement du Canada au secteur de la pêche dans les Territoires du Nord-Ouest?

L'hon. David Ramsay: Merci, monsieur Woodworth. C'est une excellente question.

Pour l'avenir, notre chemin est déjà tout tracé. C'est la collaboration avec l'OCPED et les pêcheurs du Grand lac des Esclaves.

Nous avons eu beaucoup de succès avec le cadre stratégique Cultivons l'avenir. Je ne sais pas si votre comité le connaît. Vers la fin de l'année dernière, nous avons signé un autre accord, Cultivons l'avenir 2, sur l'agriculture.

Si le gouvernement fédéral avait pour nous un programme essentiellement semblable au fonds stratégique Cultivons l'avenir, nous pourrions, grâce à un partage des coûts avec lui, mettre en place les infrastructures. J'ai parlé d'une nouvelle usine de transformation du poisson à Hay River et de la possibilité d'entourer le Grand lac des Esclaves d'installations de transformation. Des capitaux seront nécessaires.

Notre gouvernement envisage de restaurer le secteur des pêches, de donner du travail aux gens et de mettre le poisson en marché. Notre collaboration avec le gouvernement fédéral a eu beaucoup de succès dans le secteur agricole. Peut-être qu'on pourrait élaborer un programme qui permettrait d'examiner la possibilité de partager les coûts aussi dans le secteur de la pêche. Ce qui importe le plus, pour nous, actuellement, c'est de trouver une solution et des moyens pour établir une nouvelle usine à Hay River et pour réparer et moderniser la flotte vieillissante de pêche dans le Grand lac des Esclaves.

M. Stephen Woodworth: Autrement dit, d'après vous, après la transmission des pouvoirs, le rôle fédéral le plus important demeure dans la commercialisation et la transformation du poisson, du moins en ce qui concerne le secteur de la pêche. Est-ce bien cela?

L'hon. David Ramsay: Oui. C'est exact.

Même après la transmission des pouvoirs, monsieur Woodworth, notre gouvernement n'aura pas la souplesse financière pour... Si on prend le plan Chantiers Canada, une grande partie de nos réussites récentes a été imputable à des programmes fédéraux. Après la transmission des pouvoirs, ce sera encore vrai.

Actuellement, dans les Territoires du Nord-Ouest, nous nous soucions en grande partie des infrastructures et de leur développement, et nous travaillons en partenariat avec le gouvernement fédéral. Après la transmission des pouvoirs, cela devrait continuer.

•(1235)

M. Stephen Woodworth: Qu'en est-il des travaux scientifiques et de la surveillance des stocks halieutiques pour assurer une exploitation contrôlée et durable dans les Territoires du Nord-Ouest? Est-ce que, d'après vous, ils relèveront de votre territoire? Comment évaluez-vous le rôle du gouvernement canadien à cet égard?

L'hon. David Ramsay: Merci, monsieur Woodworth.

C'est une question plutôt technique. Je vais donc confier à M. Colford le soin d'y répondre.

Merci.

M. John Colford: Pour la science et la surveillance, nous entrevoyons que le ministère des Pêches et des Océans maintiendra sa présence. Nous espérons qu'il continuera de jouer le rôle clé qui a été le sien dans l'histoire du secteur de la pêche dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. Stephen Woodworth: Est-ce que vous discernez un problème particulier dans ce secteur, ou bien est-ce que la situation est plutôt au beau fixe maintenant?

M. John Colford: Dans tous les cas, cela dépend de ses capacités propres et des circonstances. M. Chisholm a parlé du changement climatique et de ses répercussions sur la pêche.

La grande menace pour notre secteur des pêches est constituée par les espèces envahissantes. De nouvelles espèces sont arrivées dans le lac. Il en arrive dans nos rivières. Nous avons effectivement capturé du saumon, il y a quelques années, dans le fleuve Mackenzie, tout à fait à l'extérieur de son aire de répartition, mais, remarquez, cette espèce est la bienvenue. Le saumon ne nous dérange pas; c'est les autres espèces qui sont vraiment indésirables. Nous ne voulons pas de la moule zébrée ni de la carpe.

M. Stephen Woodworth: Récemment, le gouvernement fédéral a proposé un règlement contre les espèces aquatiques envahissantes. Je me demandais si vous étiez au courant et ce que vous en pensiez.

Le règlement vous sera-t-il utile?

M. John Colford: Le gouvernement, par l'entremise de notre ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles en est informé. C'est ce ministère qui l'examinera.

M. Stephen Woodworth: L'idée, à ce que je sache, est de créer une série complète d'outils réglementaires, sous le régime de la Loi sur les pêches, pour maîtriser l'introduction d'espèces envahissantes dans les eaux canadiennes, appuyer les autorités provinciales et territoriales et colmater les brèches.

Est-ce que votre ministère a fait une analyse pour déterminer que c'est ainsi que cela se passera?

M. John Colford: Mon ministère, celui de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement n'a, en fait, rien à voir avec le règlement. Il est du ressort du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. En ce qui concerne les espèces en péril, nous collaborons très étroitement avec le gouvernement canadien, et c'est une priorité importante.

M. Stephen Woodworth: Je tiens à vous interroger un peu plus sur les modalités par lesquelles le gouvernement fédéral établit sa présence dans les Territoires du Nord-Ouest. Je connais l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Y a-t-il d'autres offices de gestion ou de cogestion à pied d'oeuvre dans votre territoire dont vous pourriez nous parler — c'est-à-dire concernant le rôle fédéral dans le secteur de la pêche?

M. John Colford: L'organisme qui représente les pêcheurs commerciaux des Territoires du Nord-Ouest est la Northwest Territories Fishermen's Federation. Ses bureaux se trouvent à Hay River.

Le MPO a des bureaux à Hay River lui aussi, de même qu'à Yellowknife. Il y a également un certain nombre de conseils de cogestion des pêches dans les T.N.-O, qui nous amènent à collaborer avec le gouvernement fédéral.

M. Stephen Woodworth: Est-ce que l'une ou l'autre de ces organisations regroupe les pêcheurs des Premières Nations, est-ce qu'elles défendent les intérêts de tous les pêcheurs?

M. John Colford: Toutes les organisations incluent les Premières Nations.

M. Stephen Woodworth: Très bien.

Monsieur le président, je pense que je n'irai pas plus loin pour aujourd'hui.

Merci beaucoup, messieurs.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Woodworth.

Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis content que vous me donniez la parole.

Je souhaite la bienvenue au ministre Ramsay et à son équipe.

Premièrement, je tiens à vous dire que je suis impressionné par le juste prix que vous avez établi pour la fourrure. Je suis content de l'entendre.

C'est un secteur d'activité traditionnel qui me semble se porter assez bien, n'est-ce pas?

L'hon. David Ramsay: Oui.

L'hon. Lawrence MacAulay: C'est fantastique.

Vous avez également mentionné que les poissons reviennent dans la baie de Yellowknife et le Grand lac des Esclaves. Il y a une quarantaine d'années, la pêche était excellente dans ces eaux, mais il y a eu surpêche.

Quelle est la principale raison du déclin des stocks là-bas? Est-il attribuable à la surpêche? À des problèmes environnementaux? Qu'est-ce qui s'est passé? S'explique-t-il uniquement par la surpêche ou par un problème de gestion?

• (1240)

L'hon. David Ramsay: Non, c'était avant la mise en place de la réglementation. J'ai déjà parlé de la baie de Yellowknife. Nous avions deux mines d'or aux limites de la ville de Yellowknife à l'époque. Nous sommes sur la rive nord du Grand lac des Esclaves, et la baie de Yellowknife est juste là.

Le touladi et l'inconnu sont disparus du lac pendant que les mines étaient en activité. Elles sont maintenant fermées depuis plus de 10 ans. Les poissons sont revenus depuis.

Les stocks de poisson ont toujours été sains dans le Grand lac des Esclaves lui-même. Ils ont été trop pêchés pendant un certain temps, mais il y a de nouveau des pêcheurs qui les pêchent, et ils sont très loin d'atteindre les quotas établis.

Nous croyons avoir encore beaucoup de marge de manoeuvre pour intensifier la pêche dans le lac et ainsi créer des emplois et vendre plus de poissons sur le marché. Nous avons bien l'intention de saisir l'occasion qui s'offre à nous.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Je présume également que compte tenu de votre expérience, vous allez vraiment exiger une évaluation environnementale intensive avant de donner le feu vert à de nouvelles exploitations minières, n'est-ce pas?

L'hon. David Ramsay: Tout à fait. Il n'y aura pas d'autre mine géante comme celle de Giant dans les Territoires du Nord-Ouest, ni ailleurs au Canada, d'ailleurs. Cela ne se reproduira plus.

L'hon. Lawrence MacAulay: Nous l'espérons.

Vous avez mentionné l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Comment cet office est-il perçu chez vous? Entretient-il de bons rapports avec la population? Quelle est la situation?

L'hon. David Ramsay: Merci, monsieur MacAulay.

La Fédération des pêcheurs des Territoires du Nord-Ouest entretient depuis longtemps des relations avec l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Des fois, elle veut notre collaboration, d'autres fois non... Tout dépend des appuis et de la politique.

L'usine de Hay River est très vieille et mériterait d'être remplacée. Quand le nombre de pêcheurs diminue et qu'ils ont l'impression de ne pas recevoir toute l'aide nécessaire, ils commencent à poser des

questions. Ces questions nous sont adressées, puisque nous représentons le gouvernement. Ils les posent à l'OCPED. C'est la raison pour laquelle je jugeais important, quand je suis devenu ministre, de rencontrer très rapidement les gens de l'OCPED pour essayer de m'entendre avec eux.

Nous devons travailler avec les gens de l'office pour obtenir la construction d'une nouvelle usine et essayer de répondre aux besoins des pêcheurs, qui nous demandent toutes sortes de mesures de soutien, et nous croyons que nous pouvons y arriver. Il est vrai que les pêcheurs du Grand lac des Esclaves et l'OCPED entretiennent depuis longtemps une relation tumultueuse. Au gouvernement, nous agissons un peu comme médiateurs depuis quelques années.

En ce moment, cela va bien. C'est bon.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Lawrence MacAulay: C'est une bonne réponse politique. Je vous en remercie.

J'aimerais vous poser quelques questions, bien que je dispose de peu de temps.

J'aimerais d'abord que vous nous parliez un peu de votre bon rapport avec les Premières Nations.

Il y a une autre chose qui m'intéresse beaucoup. Je ne connais pas très bien votre région. Vous avez parlé de chalets de pêche et de plein air. J'ai l'impression que ce pourrait être un excellent outil de marketing pour votre région. Si je vous ai bien compris, vous avez dit qu'il y avait un petit déclin dans ce secteur.

Je me demande pourquoi, est-ce faute de promotion? On serait porté à croire que partout dans le monde, il y a des gens qui seraient prêts à payer très cher pour vivre le genre d'expérience que vous tenez pour acquise, le genre d'expérience que M. Sopuck a vécue quand il s'est rendu dans le Nord.

Merci.

L'hon. David Ramsay: Merci, monsieur MacAulay.

Il est vrai que la pêche dans les Territoires du Nord-Ouest n'a pas son pareil dans le monde. Il y a eu un ralentissement économique mondial en 2008-2009, chez nous comme dans beaucoup d'autres pays. Les T.N.-O n'ont pas été les seuls à être touchés. D'autres provinces et territoires essayaient d'attirer les pêcheurs américains, principalement, pour qu'ils viennent pêcher au Canada. La situation n'était pas différente chez nous qu'ailleurs. Le tourisme a diminué à cause de la hausse du dollar canadien par rapport au dollar américain. Il n'était plus aussi abordable pour les Américains de venir au Canada en raison de la forte valeur du dollar canadien. C'est une nouvelle donnée que nous devons apprivoiser.

Comme je l'ai déjà mentionné en réponse à une autre question, nous sommes en train de monter une campagne de promotion très vigoureuse. Nous venons d'investir 1,2 million de dollars de plus dans la promotion du tourisme dans les T.N.-O, de NWT Tourism, notre agence de promotion.

Nous allons être très visibles. Nous croyons disposer d'une ressource en or. Il faut que les gens reviennent dans les Territoires du Nord-Ouest, pour y pêcher, et nous croyons que nous pouvons les en convaincre.

• (1245)

L'hon. Lawrence MacAulay: Je serais porté à croire moi aussi que vous pouvez y arriver.

J'aimerais aussi que vous... C'est intéressant, bien sûr, parce qu'il y a certaines espèces envahissantes...

Mais avant que vous ne répondiez à cette question, j'aimerais que vous me parliez de votre rapport avec les Premières Nations.

L'hon. David Ramsay: Merci. Je vais vous en parler.

Je pense que notre gouvernement est l'un de ceux qui a les meilleurs rapports avec les Premières Nations au Canada, bien qu'il y ait encore deux revendications territoriales non réglées dans les Territoires du Nord-Ouest, avec les Akaitcho et les Dehcho. De plus, cinq gouvernements autochtones sur notre territoire sont d'accord avec notre entente sur le transfert des responsabilités.

Notre premier ministre, M. McLeod a travaillé très fort à établir ces relations. Nous avons maintenant des relations solides avec les groupes autochtones des T.N.-O.

Nous devons travailler en partenariat. Nous devons travailler avec les gouvernements autochtones d'ici. Cela fait partie de notre mandat: tisser des liens. Pour développer le marché des chalets de pêche et même le tourisme, notre plan met beaucoup l'accent sur la culture et le tourisme autochtone. Nous souhaitons vivement aller en ce sens.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je vous remercie beaucoup. J'espère que nous vous reverrons bientôt. Votre région est très intéressante.

L'hon. David Ramsay: Oui. Merci. J'espère traverser le pont cet été.

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacAulay.

Nous allons maintenant faire un tour de table accéléré de trois minutes par député. Nous allons commencer par M. Donnelly.

M. Fin Donnelly (New Westminster—Coquitlam, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins pour leurs témoignages. Vous nous avez présenté d'excellents renseignements, très utiles. Beaucoup de bonnes questions vous ont été posées. Pendant le peu de temps dont je dispose, j'aimerais vous en poser quelques autres.

Monsieur Ramsay, dans votre exposé, vous avez mentionné que la pêche était limitée en termes de capacité et de production.

Monsieur Colford, vous avez mentionné le défi que présentent les espèces envahissantes.

J'aimerais que vous nous présentiez un peu les prochains défis de la pêche dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous avons parlé du changement climatique et du coût de l'essence, des espèces envahissantes aussi. Prévoyez-vous d'autres difficultés dans les prochaines années?

L'hon. David Ramsay: Merci, monsieur Donnelly. Je vais répondre à votre première question, après quoi je vais laisser M. Colford vous parler des espèces envahissantes.

L'un des grands défis — et j'en ai déjà parlé — consiste à trouver les investissements en capitaux requis pour commercialiser le poisson. Il faudrait notamment construire une nouvelle usine à Hay River, ainsi que des infrastructures autour du Grand lac des Esclaves.

Nous constatons par ailleurs que les pêcheurs vieillissent. La plupart de nos pêcheurs ont entre 50 et 60 ans. Ils approchent de l'âge de la retraite. Il n'y a pas beaucoup de jeunes qui se tournent vers la pêche. Je pense que nous allons vraiment devoir intensifier nos efforts pour attirer les jeunes vers l'industrie. C'est extrêmement important, parce que si ces pêcheurs prennent leur retraite... Le nombre de pêcheurs dans le Grand lac des Esclaves continue de diminuer. Il faut en attirer de nouveaux.

J'ai également déjà mentionné que la flottille utilisée sur le Grand lac des Esclaves a vivement besoin de modernisation et de nouvel équipement. C'est un autre grand défi.

Je vous remercie beaucoup de cette question. Je vais laisser M. Colford vous parler des espèces envahissantes.

M. John Colford: Je ne suis pas certain de pouvoir ajouter grand-chose à la discussion sur les espèces envahissantes. Pour l'instant, nous espérons qu'il n'y aura pas d'espèces envahissantes dans le Grand lac des Esclaves dans un avenir rapproché ou éloigné. Tant que nous maintenons... Tant que nous travaillons avec le gouvernement fédéral pour mettre en place des mesures préventives pour empêcher les espèces envahissantes d'y pénétrer, je pense que nous allons tirer notre épingle du jeu. Le Grand lac des Esclaves est un environnement de pêche de la plus haute qualité, et nous voudrions qu'il le reste.

• (1250)

M. Fin Donnelly: Merci.

Je suis surpris que vous n'avez pas plus parlé du coût de l'essence parmi les enjeux futurs.

Pouvez-vous me brosser un portrait général de votre marché? Quel pourcentage de la production est destiné au marché local et quel pourcentage est destiné au marché extérieur des Territoires du Nord-Ouest?

L'hon. David Ramsay: Monsieur Colford.

M. John Colford: En ce moment, notre marché d'exportation est beaucoup plus important que notre marché local. Nous n'avons pas porté très attention à notre marché local ces dernières années. Nous commençons maintenant à y voir des débouchés.

Ce sont les pêcheurs qui ont porté la question à notre attention, l'un d'eux nous a dit: « Si nous vendons du poisson en Ontario ou en Europe, pourquoi n'en vendrions-nous pas à Yellowknife? » Notre gouvernement a donc décidé d'appuyer ce pêcheur et d'autres aussi.

Tout dépend encore une fois de la capacité, de la main-d'oeuvre et des coûts associés à la pêche. Vous mentionnez le coût du carburant. Le prix du carburant a explosé entre 2003 et 2010. Les coûts d'exploitation d'un bateau de pêche ont bondi de presque 300 p. 100. Pendant la même période, les prix ont chuté, ils ont pris l'autre tangente. Nous dépendions du marché de l'exportation, mais ce marché n'a pas suivi l'évolution des coûts de l'essence. Je pense que nous nous attendions tous à ce qu'il le suive, mais non.

Le marché local devient du coup un marché important, particulièrement pour les produits à valeur ajoutée. Les habitants des Territoires du Nord-Ouest ne sont pas très différents des habitants du sud du Canada. Nous aimons nous simplifier la vie dans la cuisine. Nous aimons pouvoir acheter un filet de poisson à l'épicerie, plutôt qu'un poisson entier et de le parer nous-mêmes à la maison.

Les gens d'ici apprécient la valeur des produits du Nord. Ils font très confiance à l'industrie de la pêche et aux produits que leur offrent nos pêcheurs.

C'est simplement une question d'organisation, et je suppose qu'il nous manque surtout d'investissements en capitaux. Il y a tellement de petites variables qui entrent en jeu. Il faut nous assurer que toutes les pièces sont alignées dans le bon ordre. Je pense que c'est ce qui va nous permettre de bien servir notre marché local ainsi que notre marché d'exportation.

Sans investissements en capitaux, toutefois, ce ne sera pas extraordinaire.

Le président: Merci, monsieur Donnelly.

Monsieur Weston.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Merci, monsieur le président.

Je veux vous dire un grand merci et vous poser trois petites questions. Si vous manquez de temps, vous pouvez nous faire parvenir une réponse par écrit, si vous le souhaitez. Je vous remercie énormément d'être présent à l'écran aujourd'hui, et je joins ma voix à celle de mon collègue pour vous appuyer dans la création d'une journée nationale de la santé et de la forme physique à Yellowknife et à Mayo. C'est une excellente initiative, qui va dans le sens des efforts que je déploie pour faire la promotion de la santé et de la forme physique partout au pays. J'ai hâte de vous rencontrer en personne.

Voici mes questions. Premièrement, y a-t-il trois ou quatre endroits qui seraient des incontournables à visiter, d'après vous, si nous planifions une visite dans les Territoires du Nord-Ouest?

Deuxièmement, le budget de 2013 met l'accent sur la création de partenariats et prévoit 10 millions de dollars pour stimuler la pêche récréative. L'idée est d'investir une petite somme d'argent public dans une collectivité, pour la galvaniser et la pousser à faire des choses. Nous nous demandons si nous allons être bien accueillis dans votre partie du monde.

Troisièmement, pour l'affirmation de notre souveraineté dans le Nord, trouvez-vous sage d'y établir une pêche commerciale?

Ce sont trois grandes questions, et je n'ai que trois minutes.

L'hon. David Ramsay: Merci, monsieur Weston.

Ce serait fantastique que vous choisissiez de venir visiter les Territoires du Nord-Ouest. Évidemment, le meilleur temps de l'année pour s'y rendre, c'est l'été, de mai à septembre. Les trois endroits incontournables à visiter du point de vue de la pêche seraient Hay River, sur la rive sud du Grand lac des Esclaves, où se concentre la plus grande partie des activités de pêche, Yellowknife et peut-être un plus petit village comme celui de Deline, qui se trouve sur les berges du Grand lac de l'Ours. Il y a un gîte là-bas. On y trouve des services dont vous pourriez faire bon usage. Le tourisme y est présent, puisqu'il y a des activités de pêche dans le Grand lac de l'Ours. Ce serait merveilleux que vous ayez l'occasion de venir visiter l'endroit pour vous faire votre propre idée.

Au sujet de la souveraineté, nous travaillons beaucoup avec le gouvernement fédéral. Encore une fois, je dois remercier le gouvernement fédéral de tout l'argent qu'il a investi chez nous pour que nous puissions bâtir dans les Territoires du Nord-Ouest l'infrastructure nécessaire à notre croissance. J'ai déjà mentionné le fonds Chantiers Canada. Le projet d'autoroute entre Inuvik et Tuktoyaktuk vient tout juste d'être annoncé. Le fait de construire une autoroute qui va lier nos deux côtes est un symbole très fort pour affirmer la souveraineté canadienne dans l'Arctique. Il ne fait aucun doute qu'une pêche commerciale florissante nous aiderait à défendre notre souveraineté dans le Nord.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous avons profité de partenariats fructueux avec le gouvernement fédéral et d'autres programmes pour le partage des coûts de projets dans notre territoire. Nous sommes ouverts à cette possibilité pour la pêche aussi.

• (1255)

M. John Weston: Monsieur Ramsay, permettez-moi de vous interrompre. Je suis certain que mon temps est presque écoulé.

Ces partenariats vont être établis avec des groupes communautaires. Il vaudrait peut-être la peine d'explorer cette avenue, et si vous pensez à d'autres bonnes idées qui pourraient porter fruit, n'hésitez pas à nous écrire pour nous les signaler ou à nous en parler lorsque nous allons vous rencontrer en personne.

L'hon. David Ramsay: Ce serait fantastique, monsieur Weston. Merci. C'est ce que nous allons faire.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Weston.

Revenons un peu à M. Donnelly.

M. Fin Donnelly: Merci, monsieur le président.

J'ai deux brèves questions à poser, et vous pourrez prendre le peu de temps qu'il me restera pour y répondre. La première porte sur le secteur des sports et des loisirs. Nous en avons parlé un peu. J'aimerais que vous nous expliquiez un peu plus les tendances qui s'observent, les défis à relever et les occasions à saisir dans ce secteur dans les Territoires du Nord-Ouest.

Ensuite, j'aimerais savoir si vous avez des observations à formuler sur les modifications apportées récemment à la Loi sur les pêches et leurs incidences sur votre territoire. Avez-vous eu l'occasion de soumettre votre point de vue sur ces modifications réglementaires?

L'hon. David Ramsay: Merci, monsieur Donnelly.

Pour répondre à votre première question, nous consacrons beaucoup de temps et d'efforts à promouvoir l'activité physique chez les jeunes et la santé communautaire dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce n'est pas du ressort de mon ministère, mais de celui de la Santé et des Services sociaux ainsi que des Affaires municipales et communautaires, qui sont les autorités compétentes pour les jeunes et le sport dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous tenons les Jeux d'hiver de l'Arctique, qui connaissent beaucoup de succès depuis quelques dizaines d'années. Nous continuons d'appuyer cet événement.

Nous devons mettre des programmes en place pour garder les gens actifs. Nous avons eu des problèmes de participation volontaire dans les plus petits villages. Nous essayons d'améliorer la situation là aussi.

Pour ce qui est des modifications à la Loi sur les pêches, je n'ai pas vraiment d'observation à formuler pour l'instant. Je pense que ce serait du ressort de notre ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. Je vais faire un suivi avec mon collègue, le ministre Miltenberger, pour lui demander où en est son ministère pour réagir aux modifications à la Loi sur les pêches.

Je vous remercie.

M. Fin Donnelly: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Donnelly.

Nous allons terminer avec M. Kamp.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, messieurs. J'ai beaucoup de questions, mais j'espère pouvoir vous en poser bon nombre en personne si nous vous rendons visite à la fin de l'été ou à l'automne. Je vais donc me limiter à une seule aujourd'hui.

Monsieur le ministre Ramsay, vous dites que les pêcheurs changent parfois d'idée à propos de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Ils s'engagent parfois à y rester et songent d'autres fois à le quitter.

Aux moments où ils pensent partir, comment envisagent-ils les pêches, la transformation, la mise en marché et le reste sans l'aide de l'office?

• (1300)

L'hon. David Ramsay: Merci beaucoup.

Ils s'en occuperaient eux-mêmes. Nous avons discuté avec eux à plusieurs reprises. Ils voudraient que le gouvernement soit un filet de sécurité et aide le milieu. Nous devrions alors intervenir pour jouer ce rôle.

Nous avons essayé de concevoir un plan en collaboration avec l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et la Fédération des pêcheurs des T.N.-O., pour ne pas les dissocier. Nous croyons qu'il existe une solution, et il faudra que le gouvernement, l'office et la fédération travaillent ensemble pour réinvestir dans le secteur des pêches du Grand lac des Esclaves afin que celui-ci redevienne aussi fort qu'auparavant. Voilà notre objectif.

M. Randy Kamp: Merci beaucoup.

Le président: Merci infiniment, monsieur Kamp.

Au nom du comité, messieurs, je vous remercie infiniment d'avoir pris le temps de discuter avec nous. Je vous remercie également de

vos excuses aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Je sais que le comité aimerait beaucoup poursuivre la discussion, et j'espère que nous pourrions le faire en personne sous peu.

Monsieur le ministre Ramsay, si vous êtes à Saint John cet été, n'hésitez pas à vous arrêter avant de traverser le pont pour vous rendre dans le coin de pays de M. MacAulay. J'ai hâte de vous rencontrer moi aussi.

Je vous remercie infiniment au nom du comité, messieurs.

L'hon. David Ramsay: Merci, monsieur le président. Je serai effectivement à Saint John pendant la saison estivale. Je retourne au Nouveau-Brunswick chaque été puisque mes parents vivent à Moncton. J'accepterai probablement votre offre.

J'ai bien hâte que votre comité vienne visiter les Territoires du Nord-Ouest. C'est un superbe coin de pays. Les membres du comité auront ainsi une excellente occasion de voir ce qui se passe sur le terrain s'ils n'y sont jamais allés. Nous avons hâte de vous accueillir sous peu.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Puisqu'il n'y a rien d'autre à l'ordre du jour, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>